

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4548 - Lundi 22 Janvier 2024 - Prix : 200 Fc

CRISE POST-ÉLECTION 2024 :

## Une situation quasi-insurrectionnelle



Tension dans le centre de Moroni.

DÉCÈS TRAGIQUE DU JEUNE MOUSLIM

### Sa famille refuse de se résigner

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**10 Radjab 1445**

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Janvier 2024**

**Lever du soleil:**

**05h 54mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 40mn**

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



## CRISE POST-ÉLECTORALE

## Les arrestations se poursuivent à Mohéli

Après les émeutes du lundi 15 janvier à Fomboni, des arrestations se poursuivent. Le jeudi 18 janvier plus de 7 jeunes ont été arrêtés. Ils sont soupçonnés d'avoir coupé la route dans la région de Djando. Le lendemain vendredi 19, le candidat au poste de gouverneur Abdou Nassur a été interpellé et ce samedi 20, le Directeur de Campagne du parti Orange et PDG de l'entreprise Comores Vanilla a été à son tour arrêté par la gendarmerie.



Les 8 candidats de Mohéli.

Sarouma est la première personne arrêtée le jour du scrutin de dimanche 14 janvier, avant d'être relâché le lendemain à 19h pour « avoir réagi contre les bourrages d'urne au quartier coopérant (Fomboni) en tant que délégué mobile » a-t-il

expliqué.

Le jeudi 18 janvier, 7 jeunes ont été arrêtés et retenus à la gendarmerie jusqu'alors où nous rédigeons ces lignes. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à une coupure des routes la veille dans la région de

Djando. Et le vendredi après la grande prière, le candidat Abdou Nassur Madi a été interpellé. Il a été soupçonné d'être le commanditaire de ces jeunes coupeurs de routes. Ses collègues candidats avaient spontanément organisé un point de presse dans la mi-journée du samedi 20 pour exiger sa libération immédiate, chose faite. Le porte parole du collectif des 8 candidats a été relâché dans la journée de ce samedi. « Je n'étais pas le commanditaire de ces jeunes mais j'ai su qu'ils allaient barrer la route, je leur ai même conseillé de faire attention de ne pas commettre de dégâts » nous a-t-il expliqué lorsque nous l'avons joint au téléphone.

Ce collectif des 8 candidats au

poste de gouverneur de Mohéli ont saisi l'occasion de ce point de presse pour présenter leur condoléance à la famille du jeune Mouslim tué par balle à Moroni. Mais ils ont surtout profité pour réitérer leur position de ne pas reconnaître les élections du 14 janvier dernier et les résultats provisoires qui en sont issus. Ces candidats réclament la reprise des élections sous d'autres conditions. Dans l'après midi de ce samedi 20 janvier, le PDG de l'entreprise Comores Vanilla et Directeur de Campagne du parti Orange à Mohéli Assane alias Général a été à son tour arrêté par la gendarmerie. Les raisons de son arrestation ne sont pas encore connues.

Riwad

## CRISE POST-ÉLECTORALE

## Les missions diplomatiques appellent à une clarification

Alors que des heurts ont éclaté au lendemain de la proclamation des résultats provisoires de l'élection du président de l'Union des Comores, la réaction des missions diplomatiques ne s'est pas fait attendre. L'Union européenne, les ambassades des Etats-Unis, de France et du Japon demandent le retour au calme que les plaintes liées aux élections soient résolues par la voie légale afin d'assurer des résultats transparents et équitables.

Les heurts qui ont éclaté dans la capitale au lendemain de la proclamation des résultats du scrutin présidentiel du 14 janvier, par la Commission électorale,

semblent préoccuper les missions diplomatiques accréditées en Union des Comores. Dans un communiqué du vendredi 19 janvier, l'Union Européenne dit prendre acte des résultats provisoires annoncés par la Commission Électorale Nationale Indépendante le 16 janvier et exprime son inquiétude quant aux accusations formulées par l'opposition, de dysfonctionnements, irrégularités et fraudes électorales. « L'UE est particulièrement préoccupée par les informations faisant état de violence post-électorale et d'affrontements entre opposants et forces de sécurité qui auraient fait au moins un mort et six blessés le 18 janvier. Elle appelle tous les acteurs à faire valoir leurs intérêts légitimes en

respectant la légalité et rappelle l'obligation des autorités comoriennes de garantir en tout moment le droit à la liberté d'expression, de réunion et de manifestation pacifique », souligne-t-il tout en informant qu'elle a dépêché une mission d'expertise électorale, composée de trois experts, qui fournira une analyse technique et indépendante du processus électoral et des recommandations de réformes aux autorités comoriennes.

Sur le même sujet, l'ambassade des Etats-Unis appelle la CENI et les autorités comoriennes à assurer une totale transparence et à clarifier les résultats qu'elle a annoncés le 16 janvier avant leur validation par la Cour Suprême. « Les États-Unis

appellent toutes les parties aux Comores à respecter le processus démocratique, sa constitution et l'état de droit pour éviter toute perte supplémentaire de vie et de biens. Nous dénonçons toute violence, appelons au calme de toutes les parties, y compris les partis d'opposition, et exhortons à ce que toutes les plaintes liées aux élections soient résolues par voie légale selon le système juridique établi », avance-t-il, tout en espérant que le gouvernement saisira l'opportunité d'assurer la transparence dans le processus électoral, d'augmenter la confiance en ses institutions et l'intégrité de cette élection ainsi que des élections futures.

Le Japon se dit préoccupé de

son côté par les tourmentes sociales causées par des affrontements et des actes de violence qui ont fait un mort et des blessés et des dégâts matériels à la suite des résultats provisoires annoncés par la CENI le 16 janvier concernant l'élection présidentielle du 14 janvier. « Nous appelons toutes les parties prenantes à faire preuve de la plus grande retenue et à s'abstenir de tout acte de violence destructeur, et nous espérons que le processus électoral menant à l'annonce des résultats définitifs sera démocratique et transparent » souligne-t-il.

Andjouza Abouheir

## CRISE POST-ÉLECTORALE :

## L'ONU préoccupée par la situation aux Comores

Suite aux heurts qui ont éclaté après l'annonce des résultats provisoires du double scrutin du 14 janvier dernier, l'Onu appelle au calme et respect des droits d'expression et de manifester librement.

La vague de soulèvement populaire au lendemain de l'annonce par la Commission électorale des résultats provisoires de l'élection présidentielle du 14 janvier dernier, déclarant Azali Assoumani vainqueur du premier tour avec 62,97%, a envenimé une situation déjà tenue. Des heurts se sont multipliés dans la capitale et dans d'autres régions de Ngazidja, ce qui a poussé l'ONU à réagir en appelant au calme et au respect du droit de manifester librement. Dans un communiqué le haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Volker Turk exhorte les autorités comoriennes à garantir la liberté d'expression et le droit de manifester pacifiquement. Il a également lancé un appel à la retenue. «

Alors que les tensions post-électorales montent, il est absolument nécessaire que les autorités garantissent un climat sûr, où tous les Comoriens et Comoriennes, y compris les membres de l'opposition, puissent exprimer librement leurs opinions et exercer leur droit à manifester pacifiquement », déclare-t-il.

Il a aussi appelé les manifestants à éviter le recours à la violence. Cet appel fait suite aux affrontements civils et militaires signalés dans la capitale dès premières heures du mercredi 17 janvier. Des barrages sont érigés partout, empêchant toute circulation du nord au sud, avec des pneus enflammés et carcasses de voitures. Un dépôt de stockage du riz de l'Onicor a été pillé et des bâtiments publics et véhicules administratifs incendiés par des jeunes manifestants. « Alors que le fait de s'en prendre aux biens publics n'est pas acceptable, les autorités doivent veiller à ce que les personnes qui manifestent pacifiquement puissent continuer à le faire librement et en toute sécurité comme c'est leur droit

», précise celui qui n'a pas manqué de faire part de ses inquiétudes concernant les arrestations, ou l'utilisation de gaz lacrymogène contre des femmes qui défilaient pacifiquement à Mohéli.

Le Haut-Commissaire a appelé

le gouvernement à orienter le pays vers un climat de démocratie et de pluralisme, en créant des conditions propices au dialogue et en mettant fin à toutes les violations des droits humains. « Je suis préoccupé par la poursuite de la répression et l'absen-



ce de pluralisme aux Comores depuis plusieurs années », a déclaré M. Türk. Il a exhorté les autorités à libérer les prisonniers politiques détenus arbitrairement, à mener des enquêtes approfondies sur les violations des droits civils et politiques pendant la période préélectorale et à traduire les auteurs en justice. « Un nouveau chapitre doit s'ouvrir pour tous les Comoriens et Comoriennes, un chapitre fondé sur le pluralisme, la liberté d'expression, la justice et la responsabilité. Autrement, la démocratie ne se réalisera jamais » précise-t-il.

Notons que ce jeudi 18 janvier la situation ne s'est pas encore apaisée, après une nuit relativement calme, les hostilités ont repris au nord de la capitale. Les routes sont de nouveau barricadées avec des pneus incendiés. Les jeunes rencontrés sur place se disent « déterminés à mener le combat contre Azali ». Vers 12 heures, les forces de l'ordre réussi à dégager certains axes.

Andjouza Abouheir

## CRISE POST-ÉLECTION 2024 :

## Une situation quasi-insurrectionnelle

*Jamais depuis son retour aux affaires en 2016, Azali Assoumani n'aura connu une situation aussi tendue. Le point de jonction des frustrations ressenties tout au long du processus électoral fut la proclamation des résultats provisoires par la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) le 16 janvier dernier.*

Tout le monde s'accorde à dire que la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle et celles des gouverneurs fut un véritable échec et un déclencheur des tensions jusque-là contenues. Les chiffres absurdes sortis par la CENI qui n'ont fait apparemment

l'objet d'aucune concertation au niveau des différents organes (Ministère de l'intérieur, Cour Suprême, CENI) censés organiser et superviser les élections. « C'est une aventure personnelle du président de la CENI » nous a confié un cadre du ministère de l'intérieur sous le sceau de l'anonymat. Des publications sur le réseau social Facebook parlent même de désaccord profond entre les membres de la CENI et leur président qui ne les aurait pas consultés avant la proclamation des résultats.

Débutés dans les premières heures de la matinée du mercredi 17 janvier, les heurts entre les forces de sécurité et les jeunes manifestants ont atteint leur paroxysme dans l'après-midi avec une situa-

tion comparable à une forme de guérilla urbaine. Au nord de la capitale, partant du rond-point de la coulée allant jusque dans les locaux qui abritaient naguère les dépôts du Programme Alimentaire Mondial aujourd'hui occupés par l'Office National d'Importation et de Commercialisation du Riz (ONICOR). Après avoir pris d'assaut les magasins les manifestants ont complètement pillé le stock. Des tonnes de riz de luxe et ordinaire se sont volatilisés en un claquement de doigt. Des matériels de bureau qui se trouvaient dans un autre bâtiment ont été aussi à leur tour volés, incendiés et saccagés.

Une véritable scène de chaos a prévalu tout au long de la journée

dans la capitale où les zones de tensions se focalisaient au sud dans le quartier Caltex et au nord entre la Coulée et les magasins PAM à Sahara. Dans la matinée du jeudi loin de s'apaiser la situation s'est de nouveau corsée entre les bâtiments PAM et le marché dit des anjouanais. Les jeunes ont érigé des nombreux barrages qui obstruaient le passage des piétons et ont rendu complètement impossible tout trafic automobile. Un échec pour le pouvoir, mais surtout un échec pour les azalistes de la capitale. Moroni brûle pendant qu'ils se terrent chez eux, dépassés par les événements et complètement dépourvus de toute stratégie de reprise en main de la situation. Même au quartier Sahara jusque-

là isolé des troubles des éléments des forces de sécurité ont investi les lieux et des arrestations seraient opérées selon des témoins sur place. Après les émeutes de 2005 engendrées par la cherté de la vie, de mémoire de vivants, c'est la deuxième fois depuis une quinzaine d'années qu'un mouvement de grogne d'une telle ampleur polarise le débat politique et asphyxie le pays. Aucune autorité gouvernementale, aucun leader d'opposition n'a fait n'a son apparition sur le terrain. Seuls les jeunes émeutiers, par groupes éparpillés font face aux forces de l'ordre, par des échanges de jets de pierres contre tirs de gaz lacrymogène.

Imtiyaz

## CRISE POST-ÉLECTORALE

## Le gouvernement accuse l'opposition de semer le chaos

*Plongé dans un mutisme assourdissant depuis le début des manifestations post-électorales, le gouvernement comorien vient de livrer ses premières réactions par le biais de son porte-parole, Houmed Msaidie.*

"Nous tenons à présenter nos sincères condoléances à la famille de notre jeune frère qui a perdu la vie hier", s'est exprimé Houmed Msaidie au lendemain de l'inhumation du jeune Mouslim Ahmed Mkoufoundi (21 ans), décédé à Mirontsy (Itsandra) après avoir reçu une balle à la tête lors d'affrontements entre les jeunes et les forces de l'ordre. Après la proclamation des résultats du double



Houmed Msaidie porte-parole du gouvernement

scrutin du dimanche dernier par la CENI, de violentes manifestations sont enregistrées un peu partout à Ngazidja.

« Une volonté manifeste des perdants à vouloir semer le chaos dans le pays », a déclaré Houmed Msaidie. « Nous avons

constaté qu'il y avait toute une organisation pour instaurer un climat de chaos dans le pays », a-t-il assuré devant la presse, conviée à son domicile pour l'occasion. « Les individus appréhendés lors des manifestations ont déclaré aux enquêteurs qu'ils étaient alimentés et rémunérés pour provoquer ces incidents », a-t-il ajouté.

Le Ministre déplore qu'au-delà des saccages du patrimoine de l'État, des manifestants aient pris pour cible les biens de citoyens qui n'ont aucun lien avec la politique ni le gouvernement. Il exhorte ceux qui contestent les résultats à se conformer aux dispositions légales existantes, qui offrent la possibilité de déposer des recours auprès de la Cour suprême (chambre électo-

rale), laquelle a le dernier mot dans le règlement des litiges électoraux.

Le ministre tient à souligner que si demain la Cour Suprême déclare que les élections ont été perdues, Azali retournera à Mitsoudje et lui-même à Maweni pour se préparer en vue d'autres échéances. Houmed Msaidie conclut en rassurant : « Ce qui est certain, c'est que le gouvernement est là, et nous utiliserons les moyens légaux à notre disposition pour maintenir l'ordre public ». Une déclaration qui vise à dissiper tout doute quant à l'engagement du gouvernement à respecter les lois et à préserver la stabilité.

Imtiyaz

## DÉCÈS TRAGIQUE DU JEUNE MOUSLIM

## Sa famille refuse de se résigner

*La mort de Mouslim Ahamada, 21 ans, victime des heurts post-électorales qui ont éclaté le 17 janvier touche tout le peuple comorien, sa famille encore plus. Attristée, cette dernière refuse de se résigner.*

Ils étaient des centaines à assister à l'enterrement du jeune Mouslim Ahamada, 21 ans. Sur place dans le village de Mdjihar dans le Hamahamet, les jeunes ont exprimé leur douleur celle d'avoir perdu un frère, « mort en martyr » dans les échauffourées qui ont opposé civils et militaires à la Coulée, un quartier situé au nord de la capitale. Profondément touchés, les comoriens ont présenté leurs condoléances à la famille pour la

perte de leur fils, tombé en martyr lors des affrontements du jeudi 18 janvier. Selon son grand-père, Mouslim est mort en héros car il défendait « une cause juste », celle d'une élection démocratique. « Je lance un message à celui qui a commis cet acte, qu'il en paie le prix par la force divine. Nous affirmons que la lutte n'est pas encore terminée. Mobilisons-nous. Ce deuil nous concerne tous. Nous ne resterons pas les bras croisés », promet-il, la gorge serrée.

Le même jour, le Dr Ibrahim Djabir, chef du service des urgences à El-Marouf, avait précisé que l'hôpital avait pris en charge 18 blessés qualifiés de "non graves" mercredi dernier. À cette liste s'ajoutent 7 blessés,

dont 6 par balles, parmi lesquels le jeune Mouslim, décédé quelques heures après son admission. Un autre blessé grave voit son pronostic vital engagé.

Il est à noter que Mouslim, âgé de 21 ans, a été atteint par balles dans les allées de Mirontsy, près de la Coulée Toping, lors d'un affrontement entre les jeunes et forces de l'ordre. Rappelons que les émeutes du mardi au jeudi ont occasionné une paralysie totale à Moroni. L'administration publique et les commerces ont été fermés. Des dégâts matériels ont été constatés dans certains quartiers de la capitale.

Andjouza Abouheir



## COUPURE INTERNET :

## Telma Comores devient le sauveur

Depuis le jeudi 18 janvier, de nombreux clients de Comores Télécom ont acheté une puce Telma pour pouvoir se connecter. La cause, le gouvernement a coupé l'internet pour empêcher la diffusion des vidéos sur la crise post-électorale à travers les réseaux sociaux. Une censure dénoncée par les consommateurs.

À l' lendemain de la proclamation des résultats provisoires du double scrutin du 14 janvier dernier, des heurts ont éclaté entre les forces de l'ordre et des jeunes révoltés. Avec les nouvelles technologies, tout se passait en direct via les réseaux sociaux. Mais pour empêcher la diffusion de ces images, le gouvernement comorien a pris l'initiative de couper l'internet de Comores Télécom, l'opérateur national et bloqué les réseaux sociaux. Et c'est à travers le deuxième opérateur de la téléphonie mobile, Telma Comores que la population s'est tournée. Le seul qui avait une connexion internet. La société à la marque jaune a enregistré de nombreux clients. « Merci Telma Comores, vous êtes le choix numéro 1 », clamaient sur les réseaux

sociaux les nouveaux clients.

Si on n'a pas un chiffre officiel, ils sont nombreux à acheter une puce Telma depuis jeudi matin jusqu'au vendredi en début de soirée. « J'étais toujours resté fidèle à Comores Télécom, l'opérateur historique mais ils ont déconnecté en coupant l'internet et en bloquant les réseaux sociaux. J'étais obligé de prendre une deuxième puce pour être à jour et savoir ce qui se passe dans le pays », indique un autre client. Contacté pour avoir des chiffres exacts, le directeur général de Telma Comores s'est abstenu de les donner. « Si vous voulez des chiffres, il faut s'adresser au régulateur. Je ne le donnerai pas ».

De son côté, Comores Télécom serait le perdant dans l'histoire. Selon un haut responsable de la société, ils n'ont pas enregistré un réel manque à gagner mais ce sont des clients qui vont vers leur concurrent. « C'est quelque chose qui est temporaire. Nous ne pouvons pas le chiffrer actuellement. Il faut peut-être attendre dans les deux prochains mois pour savoir ce qui se passe réellement », dit-il.

Pour assurer la sécurité publique, la protection des person-



nes et des biens, le ministre de l'intérieur avait instauré un couvre-feu dès le 17 janvier de 19 heures à 06 heures de matin dans les zones Moroni, Bambao et Itsandra. Et de 22 heures à 06 heures de matin dans

le reste du territoire nationale. Mais vendredi dernier, il a été ramené de minuit jusqu'à 5h du matin sur tout le territoire national.

MY

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Saïd Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Saïd Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Saïd Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Ministère de l'agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement,  
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP\_KM, P177816),  
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM



## AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° de l'Appel : 2024/MAPETA/FSRP/AO/PISTES

## RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DE 15 KM DES PISTES RURALES IDENTIFIÉES AUX COMORES.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes alimentaires aux Comores (FSRP) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « réhabilitation de 15,00 km des pistes rurales. Cet appel d'offre concerne trois lots ci-dessous cités pour une période d'exécution de six (6mois) non cumulables.

- Lot 1: Piste Ouzio (RR 128E) – Ossao – Pandé (RR128M-02): 6,00 Km

- Lot 2: Piste Mvouni - Boboni: 4,00 Km

- Lot 3 : Piste Ongojou – Komoni – kiyo : 5,00 Km

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le projet (FSRP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises :« le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation des routes et/ou des pistes rurales de 3 km au minimum à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 10 dernières années. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel-clé de qualification convenable décrit dans la Section III du DAO, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit

justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offre. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 août 2018 et 30 septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com) et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

6. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de (10 000 KMF). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique ou au secrétariat du PIDC.

7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 07 février 2024 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 07 février 2024 à 14H 30min.

8. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à plusieurs lots. Le Maître d'Ouvrage n'attribuera qu'un seul lot au maximum à un seul Soumissionnaire selon la combinaison financière la plus avantageuse. Il doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le nombre de lots visés :

Nombre de lots visés par le soumissionnaire Lot1 Lot 2 Lot3

Lot 1: Montant de la garantie 9 000 000 KMF  
Lot 2 Montant de la garantie 6 000 000 KMF  
Lot 3 Montant de la garantie 7 500 000 KMF

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :  
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement,  
du Tourisme et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni  
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.  
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email :  
[projetpidc@mail.com](mailto:projetpidc@mail.com)

Lancé, le 05 janvier 2024

STEFANO CUSIN

## Fenêtre FIFA, il y'aura des nouveaux visages



Actuellement en Côte d'Ivoire pour la Coupe d'Afrique des Nations, le sélectionneur des Verts, Stefano Cusin nous a accordé une interview ou il revient sur le niveau de la CAN et les prochains rendez-vous des Cœlacanthes.

**Question : Vous êtes actuellement en Côte d'Ivoire pour la CAN, comment jugez-vous le niveau global de la compétition ?**

Stefano Cusin : Ecoutez c'est trop tôt pour faire une analyse mais par rapport à ce que j'ai vu il y'a quand même deux équipes qui

sortent du lot, le Maroc et surtout le Sénégal qui sont quand même deux équipes vraiment supérieurs aux autres, cela ne veut pas dire qu'ils vont se retrouver en finale. Maintenant il est encore très tôt pour faire une analyse je pense qu'il faut attendre la fin du premier tour là on pourra donner son impression. Parfois on peut juger une performance positive et c'est l'adversaire qui n'était pas à la hauteur donc c'est un peu difficile.

**Question : Le Mali a été impressionnant de maîtrise contre l'Afrique du Sud. Qu'est-ce que avez retenu de la performance des maliens qui sont nos adversaires dans les éliminatoires de la Coupe du Monde ?**

S.C : Le Mali c'est une bonne équipe, a part Bissouma il y'a pas mal de joueurs qui sont dans des championnats impressionnants. C'est une équipe qui a de la qualité qui a de la fraîcheur. Je pense que l'on ne peut pas la juger définitivement il faut quand même attendre la fin de la phase de groupe après, mais c'est sûr que le Mali fait partie des effectifs qui peuvent être des outsiders de cette CAN au même titre que le Cap-Vert ou la Guinée ou la RDC c'est des équipes qui ont de la qualité devant, quand vous êtes dangereux il y'a souvent des résultats.

**Question : Le Cap-Vert qu'on a battu en amical en octobre dernier survole son groupe en étant le premier à se qualifier pour les 1/8 de finale. Est-ce que**

**vous vous attendiez à une telle performance?**

S.C : C'est vrai que le Cap-Vert était la première équipe à être qualifiée pour les 1/8 qu'on avait battu en octobre. C'est une réflexion que j'avais faite, mais il faut quand même resituer les choses dans leur contexte. C'était un match amical il leur manquait quelques joueurs importants et c'était une fin de stage. Là c'est la compétition ils sont complets ils ont d'autres motivations, les grandes équipes c'est comme ça, dans les grands moments ils sont solides maintenant je ne pense pas que le Cap-Vert puisse lutter pour le titre ca je vois d'autres équipes mais, c'est une équipe certainement qui a de la qualité qui a des joueurs d'expérience.

**Question : Au mois de mars il y'aura une fenêtre FIFA ou les Cœlacanthes doivent de nouveau chausser les crampons. Comment abordez-vous ces rendez-vous ?**

S.C : C'est stage qui est fondamental c'est une fenêtre FIFA qu'il faut profiter pour se voir pour travailler ensemble parce qu'à la fin moi j'ai pris l'équipe en octobre le premier stage on n'avait pas l'équipe au complet fondamentalement c'est durant les éliminatoires de la Coupe du Monde qu'on s'est retrouvé mais on n'a pas fait beaucoup d'entraînement ensemble donc je crois que c'est mieux qu'on se retrouve. Il y'aura peut-être quelques nouveaux visages aussi et ça sera l'occasion

d'essayer d'autres joueurs aussi. Je suis content car la période du ramadan c'est une période qui est spirituelle donc ça donnera quelque chose d'important au groupe et on est en train de travailler sur plusieurs pistes, si ça se confirme on fera le stage en Arabie Saoudite ca donnera l'occasion à nos joueurs d'aller à la Mecque et ça je pense qu'au-delà du sport c'est quelque chose d'important qui nous permettra de préparer pour les échéances futures.

**Question : Coté physique et santé, est-ce que vous avez des nouvelles de vos joueurs ?**

S.C : Vous savez une sélection n'est pas comme un club, moi je su les performances aussi bien au niveau des matchs qu'au niveau du Mercato car c'est quelque chose qui nous intéresse directement. Donc j'ai commencé ce travail après la fête de fin d'année, j'ai commencé à les contacter pour savoir comment ils allaient mentalement, physiquement et qu'ils étaient leurs impressions. Actuellement je suis à la CAN et il y'a pas toujours un bon réseau mais c'est un travail qui va continuer parce que comme je vous ai dit il y'a des joueurs qui ont changé de club c'est important de bien comprendre le contexte et pour le futur pour nous c'est fondamental que les joueurs jouent dans leur club ça c'est vraiment très important.

Propos recueillis par Imtiyaz

### BOXE SCOLAIRE

## Des animateurs de boxe dans les écoles primaires formés à Fomboni

Dans le cadre du projet "Introduction à la Boxe Éducative et Féminine en Milieu Scolaire" financé par l'ambassade de France, à hauteur de 94000 euros, la fédération comorienne de boxe a lancé une formation de trois jours à Mohéli à l'école primaire publique de Mdjimbia dans un quartier Fomboni, du mardi au jeudi dernier. Les bénéficiaires sont des animateurs de boxe dans les écoles primaires publiques et privées. L'objectif est de populariser la boxe d'ici les prochains Jeux des îles de l'océan Indien.

La Fédération comorienne de boxe (FCB) s'est lancée dans un vaste projet dans les écoles primaires publiques et privées dans l'optique de populariser le sport et encourager davantage les femmes à pratiquer la boxe dans le

pays. Raison pour laquelle, après Ngazidja et Ndzouani, la semaine dernière la FCB vient de former à Mohéli 5 animateurs sélectionnés pour maîtriser les techniques de la boxe éducative et féminine dans les écoles primaires publiques et privées. Suite à cette formation, une séance des pratiques au profit des élèves s'est déroulée à l'EPP Mdjimbia. Le but est d'inciter les jeunes à pratiquer ce jeu. « Ces animateurs sont formés pour former à leur tour des jeunes dans le jeu de boxe, tout comme le football et le Basket-ball. La plupart d'entre eux sont des éducateurs physiques ou sportifs. Dans quelques semaines chaque école recevra des kits sportifs de boxe pour que ces animateurs puissent travailler convenablement » annonce Raslane Hamada alias Bosco, vice président de la FCB.

Il s'agit, selon Ahmed Bacar

le secrétaire général, d'un projet financé par l'ambassade de France, à hauteur de 94000 euros. « Nous le faisons en partenariat avec le ministère français des affaires étrangères et le ministère de l'éducation nationale. Nous voulons toucher plus de 2000 enfants (filles et gar-

çons) dans 60 écoles à travers le pays » précise Ahmed Bacar avant de poursuivre qu'un conteneur des matériaux de boxes d'une valeur de 73 000 dollars est déjà en route vers les Comores pour booster la boxe dans le pays. « Je lance un appel aux parents d'élèves de laisser

leurs enfants pratiquer ce jeu. Nous ne les formons pas pour qu'ils deviennent violents ou agressifs mais c'est un sport comme les autres jeux » indique le secrétaire général de la FCB.

Riwad



Formation en boxe des élèves de Mohéli.

# Communiqué du Collectif des 5 Candidats de l'Opposition à l'Élection Présidentielle

En ces moments critiques que traverse notre pays suite aux agissements irresponsables et hautement condamnables entrepris par le pouvoir et son candidat Azali Assoumani par le truchement de la CENI et ses démembrements, les 5 candidats de l'opposition à l'élection présidentielle, faisant en même temps l'écho aux candidats indépendants et de l'opposition à l'élection des gouverneurs des Îles autonomes, entendent porter ici à l'attention de l'opinion nationale et internationale les éléments ci-après :

Les Comores, au regard des événements qui se déroulent sur l'ensemble des trois îles, vivent une situation insurrectionnelle nourrie par une réaction spontanée d'indignation de la part de sa jeunesse qui représente son avenir. La responsabilité exclusive de cette dégradation du climat de paix et de sécurité incombe à Azali Assoumani et son pouvoir de part leur ambition démesurée à se maintenir au pouvoir quoi qu'il en coûte.

Nous dénonçons encore une fois ce comportement depravé, principal responsable des divers maux dont souffrent

notre pays et notre peuple. Nous saisissons cette occasion pour saluer l'héroïsme et la détermination dont fait preuve la jeunesse de l'ensemble de nos îles dans son sursaut inspiré par son ras le bol des tripatouillages et de la triche qui assombrissent les horizons du quotidien et de son avenir.

La situation est extrêmement grave. Des victimes sont à dénombrés du côté de la jeunesse résistante. Nous nous inclinons très respectueusement devant la mémoire de ces vaillants combattants de la liberté, de la démocratie et de l'état de droit.

Les chiffres annoncés par la CENI traduisent de manière irréfutable une mascarade de mauvais goût. Comment peuvent-ils soutenir que sur 4 électeurs qui se sont présentés aux urnes, seul un électeur a glissé son bulletin dans l'urne, alors que les scrutins pour la présidentielle et pour les gouverneurs ont été harmonisés ? Le nombre total des votants à la présidentielle doit correspondre de manière incontournable au nombre total des votants des gouverneurs dans les trois îles.

Nous saisissons également cette occasion pour exprimer notre profonde déception devant la légèreté avec laquelle la mission des observateurs de l'Union africaine a mené son travail. Nous rejetons en bloc l'appréciation présentée dans son rapport de fin de mission car elle dénote d'une complicité coupable à la série d'irrégularités et magouilles orchestrées par le pouvoir. Nous prions la mission des observateurs de l'Union africaine de reconsidérer son appréciation à la lumière des différents éléments rendus publics aujourd'hui.

Nous appelons l'ensemble de la population à soutenir le sursaut de résistance engagée par la jeunesse de nos trois îles par les moyens multiformes en sa possession. Dans cet esprit, nous lançons l'appel à l'ensemble de la population de nos villes et villages pour faire de la journée de demain vendredi une journée nationale de protestation et dénonciation de la mascarade électorale de Azali et son pouvoir. A cet effet, nous appelons à la tenue de manifestation dans nos villes et villages après la prière du vendredi. Ceux qui ne sont pas éloignés des routes principales doivent

investir celles-ci.

Nous sommes attentifs à l'esprit de pondération dont fait preuve l'état major de nos forces de défense et de sécurité tout en dénonçant des comportements va-t-en-guerre observés ici et là.

Au vu de l'ensemble des éléments retenus au cours des scrutins ainsi que de la suite qui en a été donnée par la CENI, l'opinion tant nationale qu'internationale retient que les scrutins du 14 Janvier 2024 n'ont pas été ni libres, ni démocratiques ni transparents. Et la CENI est venue enfoncer le clou par les tripatouillages des résultats auxquels elle s'est livrée.

Nous ne reconnaissons pas ces résultats et demandons l'annulation pure et simple de ces élections.

Fait à Moroni le 18 Janvier 2024.

**MOUIGNI BARAKA  
ABOUDOU SOEFO  
SALIM ISSA ABDILLAH  
DAOUDOU ABDALLAH MOHAMED  
BOURHANI HAMIDOU**



Ministère de l'agriculture,  
de la Pêche et de l'Environnement,  
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS  
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM



## AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERT

Réf. N° : 2024/003/MAPETA/PIDC/DC/CRDE

### ACQUISITION DES KITS VÉTÉRINAIRES DESTINÉS A L'OPÉRATIONNALISATION DES CRDES (FOMBONI, OUANI, MAOUENI ET SIMBOUSSA).

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « acquisition des kits vétérinaires pour l'opérationnalisation des CRDE en 4 lots distincts :

#### Lot 1 : acquisitions des provendes :

- PONTE PARENTAUX 600 SUJETS
- CHAIR PARENTAUX 600 SUJET
- POUSSINS DES COUVEUSES 48 000 SUJETS

#### Lot 2 : Acquisition des souches parentales :

- Poussins de souches parentales de ISA BROWN, RHODE ISLAND OU HY-LINE CRDE de MAOUENI, OUANI et FOMBONI
- Poussins de souches parentales de race ROOSS 308 ou COBB 500 CRDE de SIMBOUSSA, OUANI et FOMBONI

#### Lot 3 : Œufs à couvrir :

- Œufs à couvrir de souches parentales de ISA BROWN, RHODE ISLAND OU HY-LINE CRDE de MAOUENI, OUANI et FOMBONI
- Œufs à couvrir souches parentales de race ROOSS 308 ou COBB 500 CRDE de SIMBOUSSA, OUANI et FOMBONI

#### Lot 4 : Vaccins et médicaments vétérinaires :

- Vaccins (Maladie de Newcastle, Maladie de Gomboro, Bronchite infectieuse, vaccin bivalent, vaccin trivalent, variole, coryza, marek)
- Médicaments (Vitamine, Antistress, Anticoccidiens, Hépatoprotecteur/diurétique, Antibiotique, Déparasitant/vermifuge, Désinfectant)
- Abreuvoir, Mangeoire, Plateaux pour poussins, Débecqueur, bottes, combinaisons, Couvre tête et pieds

2. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 05 dernières années avec satisfaction du Client pour chaque

lot soumissionné ».

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : [projetpidc@gmail.com](mailto:projetpidc@gmail.com) et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au

secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique ou au secrétariat du PIDC.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 janvier 2024 à 11H 00min. La soumission des offres par voie électronique sera autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 20 janvier 2024 à 11H 30min.

#### 5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat  
BP :41-Moroni  
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.  
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : [projetpidc@mail.com](mailto:projetpidc@mail.com)

Lancé, le 08 janvier 2024